



LIGA MEDICORUM HOMOEOPATHICA INTERNATIONALIS (LMHI),
est une société médicale, fondée à Rotterdam le 10 septembre 1925.

Le but de la LMHI est le développement mondial de l'homéopathie et la création d'un lien entre les homéopathes ou des associations d'homéopathes des quatre coins du monde.



Les missions sont multiples

Outre un congrès annuel rassemblant les délégués du Monde entier, différents comités (secrétariats) sont consacrés à des projets dans tous les domaines clefs :

- L'éducation avec un programme de formation pour tous les homéopathes
- La recherche en homéopathie et la recherche fondamentale
- L'expérimentation des remèdes (Provings)
- La pharmacie
- La publication et la communication
- L'homéopathie en pratique vétérinaire
- L'homéopathie en pratique dentaire



La LMHI partage un grand nombre de ces missions avec l'ECH (European Committee for Homeopathy) qui propose une démarche similaire mais dans le cadre de la législation Européenne. Cependant le côté mondial de la LMHI est indispensable pour ne pas se trouver bloqué par des décrets nationaux ou Européens.

La section française de la LMHI (LMHI-France) a pour but de renforcer la connexion des homéopathes français avec la communauté mondiale, d'enrichir les échanges et de promouvoir activement la participation française sur la scène internationale.

Depuis Novembre 2022, LMHI-France a mis en place des "Webmatinées" avec des invités passionnants venant des quatre coins du monde, pour vous tenir au courant des évolutions au sein des structures internationales oeuvrant activement pour le développement de l'homéopathie (ECH & LMHI), des derniers projets de recherches et partager des expériences cliniques internationales diverses.

Pour en savoir plus : <https://lmhifrance.fr>

Prochain congrès annuel de la LMHI
14-17 mai 2025 à Utrecht, Pays-Bas

LMHI 2025



UTRECHT
THE NETHERLANDS
14-17 MAY 2025

Inscription à la LMHI

Peuvent adhérer à la ligue, tous les professionnels de santé:

- Les médecins, pharmaciens, dentistes, vétérinaires et sages-femmes.
- Les personnes investies dans l'homéopathie, mais n'étant pas des professionnels cités plus haut, sont les bienvenues et peuvent adhérer en tant que membres associés. (Ils participent à la vie de l'association mais n'ont pas droit de vote, selon les statuts internationaux).
- La cotisation annuelle LMHI-France (35 € en 2024/25), incluant la cotisation LMHI, vous donne tous les avantages du statut de membre LMHI, mentionnés sur le formulaire d'adhésion.

Rendez-vous sur le site <https://lmhifrance.fr/> (page adhésion) ou directement avec le QR code ci-contre.

